

Un examen de bacalauréat.
— Comment appelle-t-on quatre vers, formant un sens complet?
— Un quatrain?
— Et deux vers dans les mêmes conditions?
— Un distique.
— Et un seul vers?
— Un seul vers? Dame, le vers... solitaire.

NOUVELLES DU MATIN
M. Hervé et le Collectivisme.
Paris, 12 mai, 11 h. soir.
On sait que M. Hervé, conseiller municipal et directeur de *l'Œuvre*, se propose de faire le neuvième arrondissement de Paris, au siège laissé vacant par la mort de M. E. de Girardin; cette candidature avait attiré une foule de candidats dans la liste de M. Hervé, mais Jean-Jacques Rousseau, M. Hervé avait, dans une conférence, conservatrice, se mesura avec les collectivistes et les républicains, M. Deysnaud, l'un des plus énergiques défenseurs de ce système social.

La conférence était présidée par M. Malon, ancien directeur de *l'Œuvre*, et se composait de nombreux députés du neuvième arrondissement et des députés des divers arrondissements, de conseillers municipaux, de députés de la droite et d'un certain nombre d'amis de M. Hervé dans le neuvième arrondissement. Avant la conférence, quelques-uns des collectivistes se font entendre dans les rangs des républicains; on dit que M. Hervé va se montrer libéral, mais qu'il ne pourra empêcher de parler, mais qu'il clamera en même temps des mesures oppressives contre les partis monarchiques.

Il a fallu se séparer à 11 h. 15.
— Grâce aux millions des princes d'Orléans, il peut le remplir avec des chevaliers de la croix, dit le duo d'Amal qui l'envoie lit, murmure un troisième.
A neuf heures, le président déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Deysnaud, l'organisateur de certains journaux, notamment ceux qui appartiennent au parti républicain, ont laissé supposer en annonçant la conférence, qu'après son exposé collectiviste et la réplique de M. Hervé d'autres orateurs prendront part à la discussion.

M. Hervé répond que, malgré toute la bonne volonté de M. Deysnaud et du président de la réunion, il lui paraît bien difficile de composer un débat en majeure partie de socialistes puisse écouter patiemment à trois reprises différentes.
Le ne prendrai donc la parole ajouta l'orateur qu'après la deuxième partie de la conférence, cette partie devant être éliminée la plus rapidement possible, et ne devant isolément la première partie qui n'est à vrai dire qu'une entrée en matière, cette discussion préliminaire prendrait du temps, fatiguerait l'auditoire et nous empêcherait d'aborder la possibilité d'aborder le sujet principal.

Paris, 12 mai, minuit.
A peine M. Hervé eut prononcé quelques paroles qu'un brouhaha persistant s'est élevé du fond de la salle. Là, et devant la maison, se trouvaient massés une foule de commerçants d'employés, de commerçants et d'ouvriers, demandant à pénétrer et déclarant qu'ils étaient depuis une demi-heure à errer dans la rue sans succès.
On leur a répondu que la salubrité de la ville n'est pas en danger et qu'il n'est pas question de leur laisser aller dans la rue aux portes de la salle.
Les assaillants ont répondu qu'ils ont des lettres d'invitation et qu'ils ne veulent pas que la salle ne contienne que des réactionnaires.
Les cris se multipliaient : Laissez entrer ! « La place n'est pas pour les amis de M. Hervé ! » « Les amis de M. Hervé ! » « Les amis de M. Hervé ! »
On applaudit à ces dernières paroles.
Les personnes rassemblées à l'extérieur repoussèrent les nouveaux venus et barricadèrent la porte de la salle.
Une forte poussée a fait voler en éclats.
Des plaintes et des cris furent entendus.
La police accourut, mais tous ses efforts sont impuissants.
Les passants intrigués de tout ce tapage s'accumulèrent dans la rue, et une foule de la rue de Bordeaux à l'hôtel du midi.
La conférence interrompue reprendra, mais le plupart des journalistes amis de M. Hervé se sont retirés.
Un vieillard à tête piteuse dans l'obscur coudoir qui conduisait à la salle de la Redoute, il en est résulté quelques contestations.

NOUVELLES DU SOIR
Dépêches Télégraphiques
(Service particulier.)
L'EXPÉDITION DE TUNISIE
Les opérations.

Le colonel Delpech, commandant les troupes de Tabarka, annonce que ses avant-postes ont été attaqués dans la nuit de mercredi à jeudi, et qu'il a été tué.

Le ministre de la guerre a reçu du général commandant le corps expéditionnaire de Tunisie copie des rapports suivants sur les opérations de la division Delobecq dans la journée du 22 avril.

Le général Vincendon, commandant la brigade de réserve, a écrit au général commandant le corps expéditionnaire de Tunisie, le 22 avril, 12 mai, 11 h. soir.
Après une marche des plus pénibles, mais vigoureusement exécutée, à travers des ravins, sous le couvert de chemins arabes parsemés de rochers, soit en dehors de tout sentier tracé, le col du Fedj-Kahia a été occupé à six heures du matin par la compagnie de 7e bataillon de chasseurs à pied, dite d'avant-garde, suivie de très près par le reste du bataillon.

Le feu de l'ennemi, peu nombreux tout d'abord, s'est accru peu à peu, et s'est dissimulé avec le plus grand soin suivant son habitude, à fait subir quelques pertes à nos troupes, mais sans que nous ayons subi de dommages sérieux. Les Khroumirs se lèvent abrités derrière une roche, un arbre ou une broussaille, lâchant telle ou telle fusillade, et se retirant quelquefois à 30 mètres quand le terrain est peu accessible.

Après l'occupation du col, le 7e bataillon de chasseurs à pied, dit d'avant-garde, a été dirigé sur le col de Fedj-Kahia par la ligne de la crête du Djebel-Sekkek et la colonne s'est portée rapidement sur le col de Fedj-Kahia, où elle a été occupée, ainsi que le Hadjer-Mankoura, où je me trouvais de ma personne à sept heures. La tête de la seconde colonne arrivait au col à sept heures un quart et suivait le mouvement de la première.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

La tête de la brigade gagne vers quatre heures la hauteur de Hadjer-Mankoura, qui doit être l'objectif principal de nos opérations. Le mouvement est protégé en arrière par deux compagnies de 57e et par le 22e bataillon de chasseurs à pied, qui se trouve en position de choc. Le 22e bataillon de chasseurs à pied, qui se trouve en position de choc, lance de ce côté 13 obus ordinaires.

Le feu cesse de toutes parts à la tombée de la nuit. Les troupes se reposent dans les bivouacs. Elle ne dresse pas ses tentes, s'établit au bivouac et s'entoure de tranchées-abris.

La journée du 26, les troupes de la deuxième brigade ont fait bravement leur devoir. Les hommes ont montré du sang-froid et de l'endurance, et ont payé de leur personne. Nos pertes sont de deux tués, dont un officier, tous deux du 22e, et de deux blessés, dont un officier et deux du 22e bataillon de chasseurs à pied.

Le général commandant la 2e brigade, a écrit au général commandant le corps expéditionnaire de Tunisie, le 22 avril, 12 mai, 11 h. soir.
Après l'occupation du col, le 7e bataillon de chasseurs à pied, dit d'avant-garde, a été dirigé sur le col de Fedj-Kahia par la ligne de la crête du Djebel-Sekkek et la colonne s'est portée rapidement sur le col de Fedj-Kahia, où elle a été occupée, ainsi que le Hadjer-Mankoura, où je me trouvais de ma personne à sept heures.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

Le 22e bataillon de chasseurs à pied et se place en queue de la colonne, qui continue dans cet ordre son mouvement sur le mamelon du Dos-de-Chameau.

DERNIÈRE HEURE
Affaires Tunisiennes
Arrivée des troupes françaises au Bardo
Tunis, 13 mai.
Le premier escadron du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, est arrivé hier matin à Manouba, première station du chemin de fer tunisien et le Bardo.

Des reconnaissances furent poussées jusqu'au palais de Kassar-Saïd, où nos troupes rencontrèrent quelques spahis qui leur livrèrent passage.
De nombreux groupes de curieux assistèrent à l'arrivée des Français. Le commandant tunisien mit à la disposition de l'intendant Desroches, une caserne de cavalerie inhabitée. L'intendant y installa immédiatement les bureaux du général Bréard qui arriva à 10 h. 30 en tête de sa colonne.

Les troupes firent leur entrée à 10 h. 40 précédées par les musiques militaires et le chant du départ. A 10 h. 45 le camp fut installé, puis le général Bréard fit prévenir M. Roustan qui était à sa disposition.
On assure que ce traité, dont nous avons parlé dans une précédente dépêche, est divisé en quatre parties, c'est-à-dire la politique, les finances, les douanes et le commerce. Il réglera nos futures relations avec la régence.

Signature du traité franco-tunisien
Tunis, 13 mai.
Ce matin à 8 heures, M. Roustan a demandé au Bey au nom du général Bréard d'accorder à celui-ci une audience particulière. Le Bey accepta sa réponse jusque midi, et répondit à cette heure qu'il recevrait le général à quatre heures. Le général se rendit donc au Bardo à l'heure fixée et donna lecture à Mohammed-Sadok du traité présenté à sa signature, par le gouvernement français.

La principale clause de ce traité qui contient dix articles établit qu'un ministre français résidera à Tunis pour veiller à l'exécution des conventions à intervenir.
Le Bey demanda au général quelques heures de réflexion. Cette première entrevue a été des plus courtoises et a témoigné d'une bienveillance réciproque.
A 8 heures, le Bey a signé le traité qui lui était présenté et a demandé, ce qui d'ailleurs n'était pas dans les intentions de la France, que nos troupes n'entrent pas à Tunis.

On croit généralement que M. Roustan sera nommé ministre résident de France à Tunis.
Nouvel engagement avec les Khroumirs
Fernaia, 12 mai, soir.
Les colonnes continuent d'avancer mais elles rencontrent de grandes difficultés par suite du mauvais état du terrain.
En arrivant à Efel, la brigade Legerot a été accueillie par une fusillade qui devint ensuite un affaire sérieuse. Nous avons eu, quatre hommes tués et cinq blessés.
Les autres brigades occupent également les endroits indiqués par le général Delobecq, qui pense pouvoir agir vivement demain.

COMPAGNIE AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER DE TRAVAUX PUBLICS
Statuts chez M. BEGOND, notaire à Paris.
Souscription Publique
60,000 OBLIGATIONS
Intérêt annuel de 30 fr. payables le 1er mai et le 1er novembre. Remboursement à 100 fr. en 50 années par tirage semestriel.
PRIX D'ÉMISSION : 90 Fr. 50 (Souscriteur du 1er mai 1881)
PAYABLES
En souscrivant... 100 fr. (Bonification de 10 fr. à la répartition... 130 fr. 50 par titre le 1er septembre... 140 fr. 50 libéré à la répartition.)
Ces obligations constituent un placement de 5 à 6 % sans compter la prime de remboursement de 10 fr. par titre.

La Compagnie loue aux chemins de fer, à l'industrie et au commerce, le matériel fixe, roulant et de traction, et principalement les wagons à marchandises qui sont régulièrement affectés à certaines époques de l'année. Les demandes ont presque toujours dépassé le nombre de wagons dont la compagnie dispose, bien qu'elle ait déjà un effectif de 2,604 wagons à marchandises.
Le produit des obligations est affecté à l'extension des affaires sociales et notamment à la construction de nouveaux wagons.
La Compagnie Auxiliaire n'a aucune dette. Son capital-actions et le matériel nouveau à créer avec le produit de l'emprunt, formeraient déjà la sûreté la plus complète : les Obligations ont encore la garantie de la propriété de l'entreprise, les locations de wagons produisant à ce jour une recette d'environ un million de francs par an. L'augmentation du matériel et la participation aux grands travaux publics doivent porter cette recette au chiffre total de 5,000,000 francs, alors que le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt n'exige que 1,228,533 fr. 50 c. par an.

Les obligations de la Compagnie Auxiliaire sont comparables à celles des grandes Compagnies de Chemins de fer, même objet, même sécurité, même prix, même remboursement.
Elle leur sont supérieures par le produit qui est de 30 francs par an, de 15 francs, c'est-à-dire par un revenu d'un tiers plus élevé.
ON SOUSCRIT :
Les 23, 24 et 25 mai 1881
A PARIS chez M. Henri LAMONTA, banquier, 59, rue Taitbout ;
A la Société Nouvelle de Banque et de Crédit, 52, rue de Valenciennes ;
A LILLE, au Crédit du Nord et succursales ;
Dans les DÉPARTEMENTS, dans les succursales et chez tous les banquiers correspondants de M. HENRI LAMONTA et de la Société Nouvelle de Banque et de Crédit.
Des à présent, on peut souscrire par correspondance.
L'admission à la Cote officielle sera demandée. 19428-4285-1173

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DE MADRID A CACERES ET AU PORTUGAL
CAPITAL : 25 MILLIONS
en 50,000 Actions entièrement libérées
Souscription publique
à 75,000 Obligations de première hypothèque
Intérêt annuel : 15 fr., payables à Paris, le 1er avril et le 1er octobre. Remboursement à 100 fr. en 70 tirages, dont le 1er aura lieu le 1er mai 1882.
Prix d'émission : 303 fr. 75 c.
En souscrivant Fr. 50
A la répartition 53 75
Du 1er au 5 août. 100
100 = 5 %
La jouissance courue du 1er avril, le prix ressort à 299 fr. 85 c. Si on se libère à la répartition, le solde net à payer est de 253 fr. 25 c.
La Société a signé avec la Compagnie Royale des chemins de fer Portugais un traité qui lui garantit un produit kilométrique annuel, assurant non-seulement l'intérêt et l'amortissement des obligations, mais encore laissant un excédant pour les actions.
ON SOUSCRIT : JEUDI 19 MAI 1881
A PARIS, à la Société générale de Crédit industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, et à ses autres succursales ;
A LYON, à la Société Lyonnaise ;
A MARSEILLE, à la Société Marseillaise ;
A BORDEAUX, à la Société Bordelaise ;
A SAINT-ETIENNE, à la Société Stéphanoise ;
A NANCY, à la Société Nancéienne ;
A MADRID, et à LISBONNE.
Des à présent on peut souscrire par correspondance.
La cote à la Bourse de Paris sera demandée. 19428-4284-1173

GUÉRISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE
et de la bronchite chronique : traitement nouveau : brochure in-8° de 236 pages, 13e édition, par le Dr Jules Boyer (de Paris). — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbre-poste à M. Delahaye, libraire-édit., 23, place de l'École-de-Médecine, Paris. — En France aussi à Lalle à la pharmacie DUBREUIL, 4, rue Rossini, 14.39 n.0-11098

EAU CENTIFÈRE DE BOTOT
La Poudre dentifrice de BOTOT au quinquina, employée avec l'eau de Botot favorise pour les soins de la bouche la propreté et la fraîcheur de la peau.
Entreposez à Paris : 4293, rue St-Hippolyte, 17, chez M. Lalle, pharmacien, qui vous enverra gratuitement le prospectus et renseignements sur l'efficacité de ce produit.
Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX, Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX

Bulletin du Commerce
Les Bûches de Londres
Londres, 12 mai.
Vente de la journée, 9000 balles. Marché animé et très actif.

Avis important
Les annonces légales et judiciaires de cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal des Bûches* sont reproduites gratuitement dans l'édition à cinq centimes et dans la *Gazette de Tonnongny*.

Les cravates des Khroumirs
On télégraphie au *Figaro* :
« La Galle, 11 mai, 12 h. soir.
En allant faire un excursion au avant

Le premier est maintenant surveillé.